

Cours public de Physique

Mercredi 18 janvier, à 8 h. du soir
Chaleur et lumière de l'arc voltaïque.
Expérience de M. Despretz : transformation du charbon de sucre en diamant.
Intensité de la lumière de l'arc voltaïque.
Eclairage électrique.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Du 7 au 13 janvier 1865
inclus.

NAISSANCES.
35 garçons et 22 filles.

MARIAGES.

Du 9 Janvier 1865, entre Pruxele Cateau ourdisseur et Céline-Joseph Jacquart, soign...
Jean-Baptiste Dujardin, tisserand et Fideline-Joseph Vignolle, tisserande.
Pierre Coppejans, journalier et Philomène-Marie-Catherine Capelle, journalière.
Isaïe-Joseph Farvaque, tisserand et Marie-Catherine Salembier, tisserande.
Hubert-Edouard Paurisse, ourdisseur et Delphine-Cécile Mullier, bobineuse.
Jean-Léonard Hyrgens, tisserand et Appolise-Angelique Lemaire, journalière.
Jean-Joseph Soyer domestique et Liévine-Josephine Leman, rattacheuse.
Aimable-Joseph Boudry, fleur et Marie-Thérèse Baudou, couturière.
Louis-François Decourselle, tisserand et Eugénie-Marie Vanreust, tisserande.
Christien Delescent, tisserand et Joséphine-Désirée Duhem, journalière.
Louis-Joseph Turpin, fleur et Clémence-Joséphine Lesaffre, rattacheuse.
Louis-Philippe-Joseph Loculier, dresseur et Florine-Augustine Bétrémieux, journalière.
Jean-Baptiste-Joseph Nisse, tisserand, et Anne-Marie Mascro, tisserande.
Henri Verstraete, apprêteur et Henriette Van Overmeire, journalière.
David-Désiré Desreumau, ourdisseur et Eline-Catherine Wagon, devideuse.
Théodore-Joseph Lesur, Commissionnaire et Pharaïne-Mathilde Debograve, ménagère.
Narcisse Duchatel, apprêteur et Honorine-Joseph Dubus, journalière.
Louis Liévin, fleur et Florine-Joseph Debuquois, soigneuse.
Jean-Louis Boussemart, tisserand et Théodrine-Rosalie Desmonts, soigneuse.
Donat Dierick, tisserand et Mathilde de Blicke, journalière.
Jean-Denis-Joseph Galliaux, fleur et Clémence-Hortence Deschamps, rattacheuse.
Pierre-Joseph-Alexis Dubrule, teinturier et Florence Plament, couturière.
Louis-François Coois, tisserand et Mélanie Libbrecht, rattacheuse.
Julien-Henri Declercq, fleur et Marie-Rosalie Leclercq, journalière.
Thomas-Joseph Malice, maçon et Marie-Victoria Melice, domestique.
Anatole-Augustin Distinguin, mécanicien, et Adolphe-Léon Rever, couturière.
Alfred-Aimé-Henri Delcourt, maître-Teinturier et Clémentine-Adélaïde frère, sans profession.
Alfred-Thomas Paroth, employé et Virgile Dugaquier, couturière en Robes.
Polydore-Constant Lamoye, tisserand et Marie-Louise-Hortence Dujardin, tisserande.
Jean-Baptiste Dourleghe apprêteur et Fideline Dupatch, rattacheuse.
Achille-Edmond Jourdeuil, officier d'ad' des hopitaux mrs et Clara Gancel, propriétaire.
Louis-Florentin Jourdeuil, lieutenant-inspecteur à l'École de Saumur, et Clémence Gancel, propriétaire.
Colombien-Jean Zeurinck, tailleur et Clémence-Joséphine Dorisse, couturière.
Du 10. Jules Plateau, employé de commerce et Julie-Mélanie Florin, sans profession.

DÉCÈS.

Du 7 janvier 1865. Aimable-Fidèle-Armand Dufo, 45 ans, tisserand, époux de Liévine-Blondine Gouce, rue de la Guinguette.
Adèle-Juliette Thille, 28 ans, ménagère, célibataire, au chemin des couloirs.
Séraphine-Charlotte Vienne, 26 ans, passière, épouse de Henri-Joseph Collin, rue du Bois.
Charles-Louis Bytber, 52 ans, tailleur, époux de Sophie Malfait, rue St.-Antoine.
Du 8. Pierre-François Spriet, 30 ans, chapelier, célibataire, au calvaire.
Du 9. Sophie-Adélaïde Hermez, 68 ans, ménagère, veuve de François Lessignie, au Tuilleul.
Lucie-Amélie Lanis, 29 ans, servante, célibataire, route de Mouveaux.
Du 10. Elise-Hortence Vandenlynde, 49 ans, ménagère, veuve de Jean Hubée, à l'hôpital.
Louis-Ferdinand Delgrange, 42 ans, journalier, célibataire, à l'hôpital.
Du 11. Marie-Joseph Corn, 27 ans, sans profession, célibataire, rue du vieil aubert.
Amédée Degraeve, 65 ans, ménagère, veuve de Léonard Dubrule, rue d'Inkermann.
Philomène Vanhulle 25 ans, ménagère, épouse de Désiré Haerhout, rue de l'Alouette.
Pierre-Adolphe Prouvost, 30 ans, tisserand, époux de Florentine Caughey, à la potennerie.
Coustan Gantier, 54 ans, ajusteur-mécanicien époux de Pauline Faunée, Floride Libersart, à l'embranchement.
Marie-Noëlle Segard 76 ans, ménagère, veuve de Jean-Baptiste Carotte, à Jean Gislain.
Jule Dubur, 12 ans, rue St. Antoine.
Raymond Bourgeois, 28 ans, tailleur en soie, célibataire, à l'hôpital.
Du 13. Jeanne-Catherine Prielck, 50 ans, ménagère, épouse de Bernard Liévin Poulain, rue de la Pannerie.
Jean-Baptiste Bourgeois, 51 ans, tisserand, veuf d'Émeline-Petit, rue St. Jean, aux petites tours.
Jacques Dereust, 53 ans, bobineur, époux de Rosalie Spriet, à l'hôpital.
Carlos-Joseph Hélain, 23 ans, monteure de métiers, célibataire, rue du font.
Plus il est décédé 6 garçons et 11 filles endossés de l'âge de 10 ans.

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances.

Paris, 12 janvier.
Mgr. l'Archevêque, de Rennes et Mgr. l'Evêque d'Angers viennent d'adresser au garde des sceaux, à l'imitation de plusieurs prélats, des observations d'ailleurs conçues en des termes très modérés sur l'interdiction de la publicité par voie épiscopale de l'Encyclique du 8 décembre.

Mgr. l'Evêque de Poitiers est monté en chaire dimanche pour protester contre les attaques dont ce document et l'objet de la part des journaux de l'opposition entre autres et nommément de la France, Débats du Siècle, du Temps et de l'Opinion Nationale.

Il est question de plusieurs mutations importantes dans le personnel des préfectures. Un préfet de 1re classe serait nommé receveur-général, il aurait pour successeur un conseiller d'Etat. D'autres part l'administration de plusieurs départements changerait de titulaires, mais à titre de permutation plutôt que d'avancement.

Les nouvelles de Naples annoncent qu'un nombre des invités à un dîner donné par le prince Humbert, figuraient le prince de Frano, le duc de Monteleone et le prince de Savignano. On dit aussi que le cardinal d'Andrea aurait été invité à dîner au palais royal pour un jour de cette semaine.

Les lettres de Sicile font un tableau épouvantable de la situation de ce pays. L'exaspération des insulaires contre leurs nouveaux maîtres est à son comble. Dans une seule journée, la ville de Palerme a été ensanglantée par vingt sept assassinats, et il ne se passe pas de jour qu'il ne se distribue en cette ville des coups de poignard ou de pistolet.

Le Grand-Duc Constantin, frère de l'Empereur de Russie, doit passer le premier jour de l'an russe auprès de la grande-duchesse Constantin, sa femme, à Goslar, en Allemagne, près des bords du Rhin, où elle passe l'hiver.

Une décision souveraine de l'Empereur d'Autriche remet en vigueur dans toutes les provinces de l'Empire une ordonnance de l'année 1849 qui mitige le traitement des condamnés politiques. Les faveur qui leur sont accordées consistent dans la séparation des autres condamnés; dans l'exemption des fers pour ceux mêmes condamnés à la réclusion rigoureuse; dans la permission d'avoir leur propre literie, vêtements et linge, de se servir d'une lampe pendant la soirée; d'être mieux nourris; d'être libérés de l'obligation de travailler, de lire des livres instructifs et des journaux permis, d'écrire, de recevoir des visites en observant certaines précautions; de jouir tous les jours de la faculté de sortir en plein air; enfin d'être traités d'une manière qui puisse profiter à l'éducation du condamné.

On écrit d'Alger, le 10 janvier, que le maréchal de Mac-Mahon, de retour de Paris, avait repris la direction des affaires. On assure que le maréchal se propose de visiter les provinces au mois de février.

Quatre conseiller de la couronne de Prusse viennent de se déclarer pour les droits du duc d'Augustembourg à la succession des duchés.

On raconte que les Cafres viennent de se donner pour roi un officier polonais du nom de Nowiadinski.

La banque d'Angleterre vient de réduire à 5/2 0/0 le taux de ses escompte.

Le comte d'Eu est attendu prochainement en Angleterre avec sa femme, la princesse Impériale du Brésil.

Le premier grand bal d'hiver qui a eu lieu hier aux Tuileries n'a pas réuni moins de 3,000 invités. S. M. l'Impératrice dont la santé est parfaite, a assisté avec l'Empereur à cette fête qui ne s'est terminée que fort avant dans la nuit.

Il y aura encore bals aux Tuileries les 25 de ce mois, 8 et 22 février. Strauss et Dufresne, dirigent toujours les deux orchestres, l'un dans la salle des maréchaux, l'autre dans la galerie de la paix.

Le premier bal de l'Impératrice doit avoir lieu lundi prochain. Les invitations pour cette première fête ne dépassent pas mille.

Les bals particuliers sont en ce moment très nombreux à Paris.

La première Chambre du tribunal de la Seine a consacré son audience d'aujourd'hui à l'audition des plaidoiries de M. Nicolet, avocat du comte Adalbert de Talleyrand-Périgord et M. Berryer avocat de la famille de Montmorency. M. Nicolet a répliqué à M. Berryer.

D'après les jaserie de quelques médians, l'année 1865 commencerait fort mal spéculativement parlant pour la presse parisienne. On n'évalue pas à moins de 40,000 le chiffre du désabonnement appliqué aux diverses feuilles centrales durant le dernier semestre au profit des feuilles départementales.

L'avalanche des nouveaux journaux continue n'est plus une maladie; c'est une manie, une rage. Hier, une affiche de près de deux mètres de hauteur, annonçait la prochaine apparition d'une feuille qui doit s'appeler Mon Journal! Le créateur de cette publication est M. Le Guillois qui a fondé, dans le temps, le Hanneton. Suivant son habitude, cet écrivain a orné son affiche de bon nombre d'excentricités parmi lesquelles on remarque une suite d'énigrammes à l'adresse des principaux journaux de Paris. Il s'adresse au public pour rédiger sa feuille. Tout le monde

sera rédacteur. Chaque abonné aura le droit de dire mon journal, puisqu'il aura licence d'y déposer ses élucubrations. Ou allons-nous avec cette manie d'écr ivasse que l'insuccès ne rebute pas?

Le programme des belles courses de chevaux sur l'hippodrome de Vincennes pour l'année 1865 est déjà arrêté. Il y aura courses sur cet hippodrome les 19 et 26 mars, 2 et 5 avril; 22 et 29 octobre. Et à la marche les 3, 12 et 19 mars.

Il est passé cette nuit sur Paris des coups de vent d'ouragan alternant avec des ondées diluviennes. Les baromètres étaient descendus au-dessous de 74 centimètres.

Pour toute la correspondance: J. REBOUX.

FAITS DIVERS

Nous lisons dans le Pays :

L'Empereur a reçu à Compiègne, vers la fin de son séjour, une pièce de 20 francs dans une lettre.

La pièce de 20 francs était trouée; la lettre, écrite par une dame, contenait ce qui suit :

Pendant les guerres de l'Empire, l'Empereur Napoléon Ier s'étant trouvé dans un petit village où l'armée bivouaquait, je fus assez heureuse pour lui offrir ma maison.

Il y passa la nuit, et, en partant, il posa sur ma cheminée une bourse pleine d'or. Je le suppliai de reprendre la bourse et de me permettre de ne garder qu'une pièce de 20 francs. Je mis ce précieux souvenir comme une médaille au cou de mon fils enfant. Mon fils vient de mourir; il n'avait jamais cessé de porter cette pièce d'or à l'effigie de Napoléon Ier. J'ai dit à mon genre qu'elle devait retourner au fils de Napoléon III. Je vous l'envoie, sire, et je demande en échange à Votre Majesté la croix pour mon genre.

En entendant ce dernier paragraphe, l'Impératrice a souri.

De semblables demandes font faire de tristes réflexions sur la nature humaine.

Il vient d'arriver à Marseille une cargaison de vers à soie du Japon comme il n'en était jamais sorti de ce vaste empire; il y en a plus de 300 kilogrammes. Pour obtenir une pareille quantité des autorités japonaises, M. Léon Roche, notre ministre à Yeddo, a dû profiter des circonstances qui ont rendu les membres du gouvernement de ces lointains pays beaucoup plus traitables que de coutume.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il a fallu toute la persévérance de la société d'acclimation de Paris et de ses représentants pour arriver à un résultat aussi considérable.

Outre les difficultés locales qu'il y avait à surmonter au Japon, il y avait d'autres, ici même, au point de vue pécuniaire.

L'Etat voulait bien favoriser une acquisition de cette valeur, mais on trouva au budget les 80 mille francs qui étaient nécessaires pour mener les choses à bonne fin? La difficulté a été tournée. On a fait intervenir la Société d'acclimation, qui a fait faire l'achat et qui présidera officiellement à la revente.

Comme il n'est pas douteux que les acheteurs ne manquent pas, il y aura eu un simple virement de fonds dans la caisse de la Société, qui, de cette manière, aura rendu un grand service au pays en prêtant son concours intelligent, et le tout sans bourse délier.

Après la reconnaissance du bon état des graines et leur mise sous scellés, elles seront expédiées officiellement pour y être revendues de même dans l'Ardeche; à Privas; à Aubenas, Joyeuse et Largenié; dans le Gard; à Nîmes; à Alais et au Vigan; dans le Hérault; à Montpellier et à Ganges; et enfin, à Marseille même, à Avignon, à Grenoble, à Lyon et à Valence.

Cet envoi de graines authentiques ne peut manquer de rendre à la France les services qu'on est en droit d'en attendre, puisque jamais les vers à soie du Japon n'ont été atteints de la maladie.

On écrit de Port-Louis, le 6 janvier, au Journal de Rennes :

Le typhus a fait bien des victimes depuis le 8 décembre, jour de son apparition, dans la garnison de Lorient.

L'hôpital de la marine, à Pont-Louis, a reçu un grand nombre de malades, et jusqu'à ce jour il est mort 104 jeunes marins et artilleurs. Les jeunes convalescents se félicitent de tous les soins qu'on leur donne; mais ils sont tellement affectés de leurs position, qu'on n'entend dans les salles que larmes et sanglots. Plusieurs, dans leur délire, se croient mort et font à haute voix les adieux les plus touchants à leurs famille; c'est leur mère surtout qu'ils appellent à grands cris.

M. le curé de Port-Louis administrerait naguère un malade dans une des salles de l'hospice. Celui qui occupait le lit voisin lui demanda si c'était lui qu'on administrait. Non, lui répondit le curé, vous êtes en convalescence, vous, mon ami.

Vous vous trompez, monsieur le curé, je suis mort!... sans voir ma mère!... Et il pleurait à chaudes larmes. Le bon abbé Leveux sortit le cœur navré. Les Sœurs attachées à l'établissement sont harassées de fatigues; mais Dieu les soutient et leur donne la force et la santé nécessaires pour suffire à leur tâche.

Depuis quelques jours, les malades vont mieux, et il y a lieu d'espérer que ce terrible fléau va enfin cesser.

Le 1er janvier, une embarcation chargée de douze malades qu'on transportait de Lorient à Port-Louis, a chaviré au bord du quai en débarquant, et tous ces malheureux ont pris un bain. Le plus malade, couché sur un cadre, a eu assez d'éner-

Sie, pour se débarrasser de ses couvertures et se sauver à la nage; il ne s'en est pas trouvé plus mal en arrivant à l'hospice.

On a de nouvelles du Sénégal en date du 18 décembre :

A la disette qui, en 1864, a dépeuplé à moitié le Cayor et le Saloum devaient succéder d'autres fléaux. Sans parler de l'hiver qui a sévi d'une manière exceptionnelle sur les Européens et même sur les indigènes, une épizootie règne dans tout le pays sur les bœufs et les chevaux, et, chose plus terrible encore, les sauterelles ont fait dans le Bas-Sénégal une invasion telle qu'on n'en a pas vu de mémoire d'homme.

Elles ont fait des ravages effrayants, et ont dépouillé les arbres même de leurs feuilles. Dans le Oualo, les cotons, quoique en partie épargnés, ont cependant souffert. On peut évaluer la perte aux trois cinquièmes.

La pépinière de la Taouey a été très maltraitée; ses cotonniers, qui permettaient de très beaux résultats, ont été entièrement détruits; il ne leur reste pas une feuille, les capsules vertes sont coupées ou endommagées.

Pour donner une idée de la quantité innombrable des sauterelles, on peut citer ce fait : Le 19 novembre, l'avisé à vapeur Archimède, mouillé dans le fleuve, en face la pépinière de la Taouey, avec le gouverneur à bord, a eu devant lui le spectacle le plus extraordinaire.

Un nuage de sauterelles, suivant de l'ouest à l'est la rive gauche du Sénégal et rasant la terre, cachait complètement tout le pays comme un rideau épais.

Les sauterelles volaient avec la vitesse de six kilomètres à l'heure environ; elles passèrent depuis le matin jusqu'au coucher du soleil, ce qui suppose déjà une colonne d'une quinzaine de lieues au moins de longueur; mais comme au coucher du soleil le nuage qu'on voyait encore dans l'ouest était infiniment plus fort que dans la journée, on doit conclure que ce qui avait déjà passé n'était qu'une faible avant-garde.

On écrit de Toulon, le 8 janvier : On apprend à l'instant que trois forçats se sont évadés, à onze heures du matin, du côté de Saint-Mandrier : l'un d'eux, vivement poursuivi, est tombé dans un précipice, d'où il a été retiré à moitié mort; le second a été pris, et le troisième est dans ce moment traqué de tous côtés.

A Jaffa, on découvre, en creusant un port, carcasse de navire que le archéologue anglais prétend dater des temps des Israélites. Cette relique biblique a été envoyée à Londres.

Encore une victime du jeu ! le premier janvier, un jeune homme de Cologne s'est empoisonné dans un des hôtels de Francfort. Il portait sur lui un billet où étaient tracés ces mots : Je suis une victime des jeux de Hombourg !

BILAN DE GUERRE. Depuis le commencement de la guerre du Nord contre le Sud, en Amérique, le premier n'aurait pas appelé sous les armes et en effectivement moins de 3,438,000 hommes. Sur ce nombre, 430,000 seulement seraient rentrés dans leurs foyers à l'expiration de leur temps de service, avant le 1er mai 1864, ex un million huit cent mille auraient péri soit sur le champ de bataille, soit de maladie. Le Staticien du World, estime les forces actuellement en campagne des deux années à 300,000 hommes pour le Nord et à 250,000 pour le Sud.

Plusieurs journaux annoncent qu'un affreux malheur vient de frapper à l'improviste un homme de talent, jeune encore un auteur dramatique souvent applaudi, qui fut un moment directeur du théâtre du Vaudeville, M. Louis Boyer.

Il était au lit quand son fils eura chez lui.

Tu ne te lèves donc pas, aujourd'hui?

Pourquoi faire? Il est nuit close et le jour n'est pas encore levé, répondit-il. Il était dix heures du matin.

Pendant la nuit, L. Boyer était devenu aveugle.

On lit dans le Figaro :

Le gargotier G... servit dernièrement à ses habitués un hachis de viandes. L'un d'eux, en dégustant le ragout, fit la grimace et s'adressant au Vatel qui passait devant sa table ?

Je gage que vous avez composé cette ratatouille avec les restes de vos plats de l'année?

C'est vrai, fit le restaurateur. Nous sommes en janvier, j'ai voulu aussi offrir une revue à mon public.

Les Anglais veulent résoudre le problème qui a tourmenté tant de générations : la destination des pyramides, Un Ecossais, le professeur Piazzi Smith, a obtenu un firman qui l'autorise à pénétrer dans l'intérieur de la grande pyramide.

Son intention, dit la Science pour tous, est de reproduire par la photographie les vues des salles intérieures et de leurs parois, à l'aide du magnésium.

Une compagnie se fonde en ce moment à Marseille au capital de deux millions de francs, dans le but de doter cette ville d'un théâtre lyrique.

La salle du grand théâtre, construite à une époque où l'art scénique était loin d'avoir les développements qu'il a atteints de nos jours, est depuis longtemps reconnue insuffisante.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux

DÉCHAUSSEMENT

Ebranlement des dents. Guérison par l'elixir solidifiant de BERRY, dentiste, 24, rue de la Jussienne, Paris. Flacon 3 fr. et 5 fr. Envoi contre mandat ou timbre-poste. 706-8169

HEURES DES LEVÉES DE LA BOTTE AUX LETTRES.

Table with columns: DÉSIGNATION DES CORRESPONDANCES, Heures de levée, au Bureau, et au Bureau de la Poste. Rows include Lille, Nîmes de Calais, Angleterre, Toulon, etc.

Contrefaçons et imitations

Comme tous les médicaments ayant pour nom connus, le CHOCOLAT purgatif de DESBRIÈRE est contrefait et imité. Il y a des gens qui, au lieu de donner à Chocolat Desbrière lorsqu'on leur en demande le remplacement par du chocolat acheté à bas prix et dans lequel la magnésie n'est pas toujours pure ou est remplacée par la scammonée, la gomme-gutte, le jalap, le mercure doux, drastiques violents qui irritent les organes digestifs, causes funestes de nombreuses maladies.

Pour éviter toute fraude, on doit vérifier, en achetant, si chaque boîte porte la signature Desbrière, et si elle sort bien de la pharmacie rue Lepoiteux, 9, à Paris.

Contre les rhumes, gripes, maux de gorge, le SIROP et la PATE de NARÉ DE LANGRENIER possèdent une efficacité certaine. Dépôts dans les pharmacies. (4421)

MAUX D'ESTOMAC.

Les malades de l'estomac ou des intestins, les convalescents et les personnes âgées ou faibles de la poitrine, trouveront dans le RACHAOUT de DELANGRENIER un déjeuner nutritif, réparateur et aussi agréable que facile à digérer. Dépôt dans chaque ville.

PURGATIF DE DESBRIÈRE.

Composé avec la magnésie pure, le CHOCOLAT DESBRIÈRE purge parfaitement et sans irriter. C'est le meilleur PURGATIF dans les affections chroniques; pris de temps en temps, il expulse la BILE et les AUMEURS qui séjournent dans les viscères. Dépôts dans toutes les Pharmacies. (Se défier des contrefaçons.)

VINAIGRE DE TOILETTE COSMACÉTI.

Supérieur par son parfum et ses propriétés émollientes et rafraîchissantes. Dépôt chez les Parfumeurs. 4425-7154

VILLE DE ROUBAIX.

TRAVAUX MUNICIPAUX.

Construction d'un aqueduc et d'un pavé dans la rue Saint-Vincent-de-Paul. Construction d'un aqueduc et d'un pavé dans la rue de l'Hôpital-Napoléon. Bergeries et autres travaux à l'Abattoir. Achèvement du pavé de la rue Saint-Jean.

Le Maire de la ville de Roubaix, Chevalier de l'Ordre Impérial de la Légion d'Honneur,

DONNE AVIS

Que lundi 19 janvier 1865, à onze heures du matin, il sera procédé en l'une des salles de la Mairie, à l'adjudication au rabais de soumission cachetées, des travaux dont l désignation suit :

- 1° Construction d'un aqueduc dans ladite rue, suivant devis montant à f. 5955 69.
2° Pavage de la chaussée dans la même rue, suivant devis montant à f. 14847 75.
3° Construction d'un aqueduc dans la rue de l'Hôpital-Napoléon, suivant devis montant à f. 4412 52.
4° Pavage de la chaussée dans ladite rue suivant devis montant à f. 10306 37.
5° Construction de deux bergeries avec magasins aux fourrages, d'une porte charretière sur la place nouvelle, d'une grille en fer et d'un campanilo, suivant devis montant savoir :
Pour les bergeries et magasins . . . 16165 86
Pour la porte charretière . . . 3188 88
Pour le campanilo (déduction faite de la cloche et de l'horloge) . . . 1038 49
Pour une grille en fer . . . 2923 09 316 32
Lequel devis, dressé par M. Godey, a été approuvé par M. le Préfet, le 7 mars 1864.
6° Achèvement du pavé de la rue Saint-Jean, suivant devis dressé par M. Godey et approuvé par M. le Préfet, le 22 décembre 1864, dont la dépense est évaluée à . . . 20187 65
Les plans, devis et cahiers de charges sont déposés au secrétariat de la mairie où les amateurs pourront en prendre connaissance.
Roubaix, le 9 janvier 1865.
5069 ERNOULT-BAYART